

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation de Mr Michel PELLETIER, Maire et sous sa présidence.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes BALLANGER, et WITCZAK et MM. LAURENT et ROCHÉ, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mme HERVÉ et Mr VINET

Absents : Mmes MITU et LINKA et MM. MORAND et VIDAL

Secrétaire de séance : Mme GIRAUD

Date de convocation : 12 Juin 2025

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20 Mai 2025.
Mme Ballanger fait remarquer qu'elle a été omise dans les présents. Les
membres présents font cet ajout et adoptent ce PV à l'unanimité.

1°) RECENSEMENT POPULATION : DESIGNATION COORDONNATEUR COMMUNAL, ETC.

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que le recensement de la population est prévu début 2026 et qu'il est nécessaire de nommer un coordonnateur parmi les élus.

Le Conseil Municipal désigne Mr Jean-Paul Baudouin et indique que les frais de déplacements seront pris en charge aussi bien pour le coordonnateur, Mme Berthelot que les deux agents recenseurs nécessaires.

Hypothèse : Possibilité que le recensement soit fait par des agents de La Poste d'où pas besoin de procéder au recrutement de deux agents. Une rencontre avec La Poste est prévue le 10 juillet prochain. La décision sera prise au cours d'un prochain conseil municipal.

2°) STADE : PROJET CLOTURE COTE ROUTE + REMISE EN ETAT CABLAGE ECLAIRAGE

Mr le Maire fait part des deux devis pour la mise en place d'une nouvelle clôture – côté rue du Stade :

- | | | |
|--------------------------|---|-------------|
| - Devis SIE | : | 3 875 € TTC |
| - Devis Entreprise Tardy | : | 3 276 € TTC |

Proposition de retenir l'entreprise Tardy par 2 Voix Contre – 2 Abstention – 5 Voix Pour.

Mr le Maire fait part du devis du SDEER pour la remise en état de l'éclairage public suite au vol des câbles qui se chiffre à 5 401,27 € TTC.
Le Conseil Municipal vote ce devis à l'unanimité.

3°) DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

Suite à la commission voirie, Mr le Maire fait part qu'il y aurait environ 12 km de débarnage à prévoir ce qui représenterait un coût d'environ 6 500 €.

Pour le busage, Mr le Maire fait part du devis arrivé tardivement de l'entreprise Tardy, supérieur à celui de l'entreprise Marchand, déjà retenu à la réunion du 20.05.2025.

4°) RECOMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN VUE DES ELECTIONS DE 2026

Mr le Maire indique au Conseil Municipal qu'actuellement ce sont les règles de droit commun qui s'applique pour le nombre de délégués par commune, au sein de Vals de Saintonge Communauté. Il indique que toutes les communes sont représentées avec au moins un élu titulaire et un élu suppléant, ce qui est le cas pour Landes.

En prévision du renouvellement des conseils municipaux en 2026, il est nécessaire de statuer sur cette composition du nouveau conseil communautaire après élections 2026, soit en conservant les règles du droit commun et donc un élu à Landes ou conclure un accord local entre les différentes communes de la CDC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conserver les règles du droit commun pour 2026.

5°) MONTANT MODIFIE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES MAIRES POUR LA PLANETE

Mr le Maire indique que le montant prévu lors du vote du BP a été de 25 € alors que ladite association a réévalué à 31,50 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend en compte le nouveau montant.

6°) REPAS DU 13 JUILLET

Les invitations ont été distribuées à la population.

RDV dimanche après-midi 14h00-14h30 au Stade pour la préparation.

7°) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Mr le Maire fait part des réflexes à avoir préconisés par la CNIL, vis-à-vis de la collecte, la conservation et la destruction des données qu'une collectivité est à même de pouvoir avoir soit au niveau informatique qu'en documents papiers.

Un certain nombre de mentions ont été mises sur des formulaires pour la collecte de données, un affichage a été fait en Mairie et un site dédié avec Soluris permet une avancée pas à pas dans ce domaine avec de nombreux webinaires suivis.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Taxe foncière non bâti

Mr le Maire informe qu'il a reçu un courrier de la DGFIP informant que l'exonération de TFNB pour les agriculteurs est passée de 20 % à 30 %, seulement les 10 % n'ont pas été actés dans la LF 2025 et donc non compensé pour les communes.

Les recettes en moins pour Landes seront d'environ 4 800 €.

Il est possible de revoir exceptionnellement les taux en dehors des délais afin de prendre en considération ce manque à gagner.

Le Conseil Municipal, par 1 Abstention et 8 Voix Pour ne souhaite pas revoir les taux des taxes 2025, donc pas d'augmentation.

Soirée Jeux

Mr le Maire fait part du courrier de la CDC. Les élus ne souhaitent pas se positionner.

Commission Voirie

Mr le Maire fait part du souci pour la sortie des habitants des logements Semis – Rue d'Aunis, qui demandent un miroir en face.

Mr le Maire fait part du devis du Syndicat de la Voire se chiffrant à 2 035,94 € TTC pour deux miroirs.

Le Conseil Municipal n'y est pas favorable.

Mr le Maire indique qu'il va demander si subvention possible ou pas pour ce type d'achats.

Gazon synthétique terrain de tennis

Mr le Maire fait part du devis des Ets Kube à 31 927,40 €.

Report à un prochain conseil.

8°) TOUR DE TABLE

Route Pallut-Les Berthelots

Mme Witczak demande que du calcaire soit mis.

Le Moulin

Mr Laurent demande à ce que les branches soient coupées au niveau du dernier lampadaire – Route du Moulin. Le nécessaire sera fait par les agents.

Rappeler à Patrice qu'il s'est engagé auprès de Mme Bertin pour ramasser les parpaings du muret, tombé dans le cours d'eau.

Travaux voirie

Mr Roché demande quand les travaux voirie 2025 seront réalisés. Mr le Maire indique dans le courant de cet été.

Le SDV 17 interviendra à/c du 15 Septembre pour les travaux voirie et pour le PATA, le planning sera donné en Juillet.

Problème eaux stagnantes à Lusseau

Mr Roché signale un souci d'eau usée stagnante au niveau des poubelles à Lusseau, ce qui génèrent un problème de guêpes. Un courrier est à faire aux propriétaires de ses eaux usées afin qu'ils puissent y remédier.

Conseil d'Ecole

Mme Giraud fait un compte-rendu du conseil d'école de ce jour.

La séance est levée à 22h30.